

Article paru dans La Région du 17 janvier 2019

Promotion économique et insertion professionnelle

On n'a jamais autant entendu parler d'insertion professionnelle à l'ADNV que lors des différents discours d'adieu de Jean-Marc Buchillier. Notre précédent Directeur y rappelait sa conviction que la promotion économique et l'insertion professionnelle sont indissociables. Une région se porte mieux si les entreprises qu'elle accueille trouvent les employés dont elles ont besoin, en particulier parmi les demandeurs d'emploi que cette même région accueille en tant qu'habitants des communes concernées. Ça semble évident, mais il faut de solides relais sur le terrain pour passer des paroles aux actes. « jmb » en a été un, assurément, de manière initiale et durable. Sitôt engagé, il lui a fallu moins d'une législature pour amener les autorités régionales et cantonales à créer – entre autre – un organisateur de mesures du marché du travail rattaché à l'ADNV et présent dans tout le canton depuis 1994. Il s'agit du Cgpi, le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion – www.cgpi.ch – qui fête 25 ans d'activité cette année, simultanément au jubilé de l'ADNV.

Aux nombreux éloges qui lui ont été adressés, Jean-Marc Buchillier a modestement répondu qu'en matière de coordination entre promotion économique et insertion professionnelle, le plus difficile restait à faire. Le monde du travail change, le chômage évolue en conséquence, et l'insertion professionnelle à son tour doit s'adapter. Là aussi, ça paraît évident, mais l'effervescence qui règne actuellement dans le monde de l'insertion en Suisse témoigne de la justesse du propos. Le défi est de taille : bien qu'à son niveau le plus faible depuis 10 ans, le taux de chômage ne résout ni les problèmes des personnes actuellement en recherche d'emploi, ni ceux des entreprises qui malgré la bonne conjoncture peinent à trouver ou à conserver les ressources humaines dont elles ont besoin.

La rédaction courant 2019 de la Stratégie de l'ADNV valable en principe pour les années 2020-2023 offrira l'opportunité de traiter cet aspect de la promotion régionale. L'opération se fera sous la conduite de Nadia Mettraux qui dès février prochain prendra formellement ses fonctions de Directrice de l'ADNV, et avec laquelle le Cgpi se réjouit de collaborer.

Au seuil de la nouvelle année, le Cgpi souhaite aux personnes en recherche d'emploi qu'elles puissent exercer au plus tôt une activité professionnelle répondant à leurs aspirations. De même, il souhaite aux entreprises de trouver parmi celles-ci les ressources humaines nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs.

Blaise Fattebert,
Directeur du Cgpi